

Recherches sociographiques



Jean-Louis ROY, *Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, HMH, 2008, 275 p.

Jean-Nicolas De Surmont

Volume 51, Number 1-2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044717ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044717ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

De Surmont, J.-N. (2010). Review of [Jean-Louis ROY, *Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, HMH, 2008, 275 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 242–244.
<https://doi.org/10.7202/044717ar>

appliquer les traités fédéraux portant sur les domaines de leur compétence. Daniel Turp, député de Mercier, signe le chapitre 2 portant sur l'émergence d'un droit québécois des relations internationales, dont les règles ont été établies par trois lois successives : en 1974, la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales (malgré la composante internationale du ministère déjà présente depuis 1967), devenue en 1984 la Loi sur le ministère des Relations internationales et amendée en 2002 par la Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales.

Jean Tardif voit juste en affirmant que la doctrine Gérin-Lajoie a servi de catalyseur à des activités internationales diversifiées. Il replace également cette doctrine dans le contexte actuel de l'évolution du système international. La contribution de Louis Balthazar porte sur les relations entre le Québec et les États-Unis, qui comptent pour 83 % des échanges internationaux du Québec. Ce sont essentiellement l'aéronautique et les communications qui dominent dans les exportations vers le sud. Pierre-André Wiltzer dresse un portrait synthétique des relations France-Québec en rappelant l'acte de renaissance de ces relations que fut le voyage de de Gaulle au Québec en 1967, en signalant néanmoins l'absence de réaction face au discours du général à Québec le 23 juillet 1967. L'approche de Marc Chevrier éclaire quant à elle ces mêmes relations, mais en commentant la genèse de celles-ci, notamment la nomination d'Hector Fabre comme agent général du Québec à Paris grâce aux efforts du ministre Adolphe Chapleau qui discuta avec des personnalités françaises de coopération franco-québécoise. Depuis les années 1960, les secteurs de l'éducation et de la culture sont les seuls où les relations franco-québécoises jouissent d'une autonomie en matière d'exercice de leur compétence. Les troisième et quatrième parties traitent des relations France-Québec (moins novatrices dans leur propos), et de la doctrine Gérin-Lajoie à l'étranger, avec notamment des chapitres consacrés à la Catalogne et à la Belgique. La cinquième partie est consacrée aux bilans d'ex-ministres des relations internationales du Québec, notamment Claude Morin et Gil Rémillard.

Jean-Nicolas DE SURMONT

jdesurmont@yahoo.fr

Jean-Louis ROY, *Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, HMH, 2008, 275 p.

Spécialiste réputé de la Francophonie institutionnelle, ancien journaliste, en somme écrivain brillant avant tout, fin géopoliticien, Jean-Louis Roy livre ici un ouvrage novateur dans sa perspective sur la Francophonie. Le but de l'ouvrage est de chercher à comprendre les effets de la mondialisation, ses impacts sur la restructuration de la communauté internationale.

Roy cherche à connaître et apprécier la politique réelle qui déjà mobilise, structure et ouvre sur une compétition linguistique et culturelle intense. Il cherche en outre à comprendre la Francophonie telle qu'elle est devenue quarante ans après son émergence dans l'histoire tout en dressant un inventaire d'ensemble de son

héritage. Plus qu'une simple analyse de l'émergence de la langue française dans les pays adhérents à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), sujet auquel nous ont habitués les monographies pendant des années, l'ouvrage recadre l'importance de la langue française dans un espace géopolitique complexe. La Chine, pays où les droits de l'homme ne sont que lettre morte, veut établir le chinois comme *lingua franca*. Elle compte pour ce faire sur une présence importante en Asie du Nord et du Sud-Est (encore faudrait-il parler d'occupation pour le Tibet), en Amérique latine et en Afrique et sur des avantages offerts aux apprenants de sa langue.

L'ouvrage comporte neuf chapitres, une conclusion, une table des sigles et la liste des publications citées. Dans son introduction, l'auteur relève les principales caractéristiques de l'OIF, son mandat, celui de son secrétaire général. Il dresse les principales caractéristiques de la Francophonie : physiques, culturelles, linguistiques. Le premier chapitre, « Un monde de communautés », s'intéresse notamment au phénomène de la mondialisation, thème récurrent de l'ouvrage. Le chapitre 2 intitulé « La prépondérance anglo-saxonne » fait voir la progression de la langue anglaise dans le monde, qu'il explique par l'affaiblissement de la Grande-Bretagne, la politique américaine visant à tirer le maximum de bénéfices du démembrement de l'empire britannique. L'auteur fait état de la prépondérance américaine dans le monde en matière de recherche, de développement et de défense. La supériorité américaine l'inquiète, notamment en ce qui concerne la prolifération de l'armement nucléaire, l'effondrement des traités internationaux, dont le traité limitant les forces conventionnelles en Europe, renié par le président Poutine en décembre 2007.

Dans le chapitre troisième « Vers une concurrence culturelle mondiale », ce n'est plus des États-Unis dont il est question, c'est de la Chine, où à Beijing on prétend que l'influence du chinois sera ce qu'a été celle de l'anglais au XX^e siècle. Si le Tibet n'a pas réussi comme le Québec à se libérer du terrorisme qui sévit en son pays, c'est faute d'alliances politiques, l'appui de la France ne restant que symbolique. Mais c'est au chapitre 4 que le problème de la Francophonie est soulevé en tant que tel, sans référence au contexte géopolitique mondial. L'auteur passe en revue la charte et la Convention intergouvernementale de Niamey, celle de Antananarivo en 2005 et il évoque l'importance du Sommet de Dakar en 1989 en ce qui concerne les interventions en matière de liberté humaine, etc. Le chapitre 5 intitulé « La Francophonie politique » soulève quelques plaintes provenant des Noirs africains, notamment en référence aux solutions apportées par l'OIF dans le conflit togolais, dans ceux des deux Congo, etc. L'auteur nous interroge sur l'existence potentielle d'une Francophonie à deux vitesses, ou, selon l'expression de René Lévesque, avec un « double standard ». La réalité est telle, souligne pertinemment l'auteur, que les intérêts des francophones ne coïncident pas toujours (p. 127). Mais il ne manque pas de rappeler malgré ces précisions les motifs qui poussent les adhérents à joindre la Francophonie (p. 130). Le chapitre 6 « Francophonie et démocratie : indissociables » s'intéresse notamment à la condamnation des coups d'État par le Conseil permanent de la Francophonie. Dans le chapitre qu'il consacre à la langue française, Roy s'intéresse aux différents opérateurs de la Francophonie et aux actions concrètes conduites au sein de son organisation, notamment le Festival de la Francophonie tenu en France en 2006, où la France cherchait à se libérer de sa réputation de considérer la Francophonie comme étant les autres. Après avoir traité

de l'éducation, l'auteur aborde un autre thème central, celui des énergies renouvelables, plus récemment développé par les décisions prises au Sommet de Québec en 1987. L'auteur conclut en synthétisant de manière claire les défis qui se posent aujourd'hui à la Francophonie : « Voici donc quelques questions d'ensemble qui semblent primordiales pour le maintien et l'enrichissement de la coopération qu'elle déploie avec détermination : la consolidation de son positionnement international [...] ; la cohésion de la communauté ; l'équilibre entre ses missions politiques et de coopération, et le changement d'échelle requis dans ses interventions compte tenu de la concurrence nouvelle qui se déploie dans l'espace culturel mondial » (p. 241). L'ouvrage se présente, en définitive, non tant comme une introduction à la question de la Francophonie institutionnelle mais plutôt comme un ouvrage pour lecteurs déjà spécialisés dans le domaine. Cette innovation est fort pertinente étant donné le nombre de publications sur la Francophonie qui ressassent toujours le même discours ronflant.

Jean-Nicolas DE SURMONT

jdesurmont@yahoo.fr

Rosemary CHAPMAN, *Between Languages and Cultures*, Montréal & Kingston/London/ Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2009, 310 p.

La figure emblématique de l'écrivaine Gabrielle Roy a inspiré de si nombreuses études critiques qu'il semble désormais difficile d'y ajouter quelque chose d'innovateur. Pourtant, Rosemary Chapman nous offre un ouvrage passionnant, très agréable à lire du début jusqu'à la fin, et dans lequel on reconnaît le travail sérieux issu d'une recherche profonde basée sur les archives, les textes et leurs différentes traductions. Dans *Between Languages and Cultures*, l'auteure propose une nouvelle lecture des travaux de Gabrielle Roy à partir de son bilinguisme et de son biculturalisme dus, à l'origine, à sa position de minoritaire francophone au Manitoba, et puis à ses propres choix tout au long de sa vie. La façon de Roy de se positionner par rapport aux langages et cultures, en choisissant le français comme langue d'expression littéraire, mais sans jamais négliger sa maîtrise de la langue et de la culture en anglais, son hybridité enfin, représente pour l'auteure un mouvement produit par des rapports coloniaux de pouvoir mais qui préfigurent déjà en quelque sorte les possibilités du postcolonial. En ce sens, Chapman revendique une Gabrielle Roy écrivaine canadienne en français.

L'approche de Chapman est si riche et si pluridisciplinaire qu'elle devient une source d'information et de réflexion non seulement pour les chercheurs intéressés par Roy, mais également pour ceux qui s'interrogent sur les rapports (post)coloniaux, les défis du bilinguisme, les méthodes pédagogiques d'antan et leurs conséquences, les études culturelles, la traduction voire les enjeux identitaires du Canada face à son bilinguisme. Effectivement, le livre est divisé en cinq grands chapitres, plus une introduction qui sert à contextualiser les rapports de force entre les anglophones et les francophones au Manitoba à l'époque de Gabrielle Roy.